RAPPORT DE RECHERCHE

Une place pour les politiques : Le rôle des politiques dans l'appui aux ressources et aux pratiques éducatives ouvertes (R/PEO) dans les collèges et universités de l'Ontario

Rédigé par : James M. Skidmore (Université de Waterloo)
avec l'aide de Myrto Provida

pour eCampusOntario

mars 2019

Ce travail est autorisé sous une licence Attribution-ShareAlike 4.0 International Creative Commons.

Citation recommandée : Skidmore, J. et Provida, M. (2019). Une place pour les politiques : Le rôle des politiques dans l'appui aux ressources et aux pratiques éducatives ouvertes (R/PEO) dans les collèges et universités de l'Ontario [Rapport de recherche]. Obtenu à l'adresse https://www.ecampusontario.ca/publications-reports/

Veuillez envoyer vos demandes de renseignements à inquiry@ecampusontario.ca

CC BY SA

ecampus Ontario

Ontario

Introduction

Que peuvent faire les établissements d'enseignement supérieur sur le plan structurel pour améliorer l'adoption des ressources et pratiques éducatives ouvertes?

C'est la question fondamentale qui oriente le présent rapport. La politique est un outil par lequel les établissements structurent leurs affaires, déterminent leur position organisationnelle sur des enjeux particuliers et créent le cadre qui orientera leur travail.

La présente étude, commandée par eCampusOntario, porte sur les avantages des ressources et pratiques éducatives ouvertes (R/PEO) et les obstacles à leur adoption dans les collèges et universités. Axé sur la politique institutionnelle, le présent rapport montre que des politiques ciblées peuvent éliminer certains des obstacles auxquels font face les R/PEO.

Table des matières

Introduction **2**

Objectif **5**

Méthodologie **5**

Définitions **5**

Note sur le mot « politique » **6**

Avantages de l'éducation ouverte **6**

Facteurs de coût : Les REL allègent la pression financière sur les étudiants 7

Facteurs de publication : Nouvelles méthodes de déploiement des didacticiels 7

Facteurs d'apprentissage : les REL favorisent un meilleur apprentissage et un meilleur enseignement 8

Facteurs institutionnels : les REL peuvent aider les établissements à mieux faire connaître le contexte de l'éducation 10

Facteurs sociaux 10

Obstacles à l'éducation ouverte **11**

Absence de reconnaissance professionnelle 11

Manque de ressources (temps et/ou argent) 13

Manque de clarté sur les droits de propriété intellectuelle pour le matériel et les ressources pédagogiques/didactiques 13

Manque de qualité 15

Absence d'une approche cohésive sur les campus 16

Résumé : Avantages et obstacles **16**

Politique institutionnelle **17**

Politiques institutionnelles existantes 17

Politiques d'autres établissements 19

Justification d'un modèle de politique **20**

Modèle de politique pour les collèges et universités de l'Ontario **22**

Plan stratégique/académique 22

Permanence et avancement 23

Droits de propriété intellectuelle 23

Trousses d'évaluation en ligne 23

Les manuels scolaires et le matériel auxiliaire requis 23

Comité directeur 24

Coordonnateur REL 25

Financement 25

Chargés de cours contractuels 26

Référentiels 26

Exercice d'analyse de la conjoncture : un outil de diagnostic **26**

Le rôle d'eCampusOntario **27**

Conclusion **28**

Références **28**

Collaborateurs **32**

Recommandations des collaborateurs **33**

Objectif

Le présent rapport vise à examiner les initiatives en cours dans le domaine de la politique sur les R/PEO. L'appel d'offres demandait ce qui suit :

- Une analyse contextuelle identifiant jusqu'à cinq politiques institutionnelles existantes dans un établissement d'enseignement supérieur nord-américain qui mentionnent ou appuient expressément des ressources ou des pratiques éducatives ouvertes
- Une analyse détaillée des politiques susmentionnées
- Un modèle de politique d'éducation ouverte pour que les collèges et universités de l'Ontario adoptent et adaptent leur contexte local
- Un rapport complet décrivant les méthodes, les résultats et la justification du texte de la politique modèle du chercheur

En outre, le présent rapport donne un aperçu des avantages des R/PEO et des obstacles à leur adoption. Cette information est fournie parce qu'elle constitue le contexte dans lequel les cadres stratégiques sont requis. De plus, étant donné que le présent rapport sera utilisé par de nombreuses personnes qui sont nouvelles dans le domaine des R/PEO, fournir un résumé des avantages et des obstacles leur procure un contexte fort utile.

Méthodologie

La recherche ayant guidé le présent rapport provient de trois sources principales :

1. Un examen approfondi de la documentation
2. Examen des politiques sur les R/PEO en place dans certains établissements d'enseignement supérieur au Canada et aux États-Unis
3. Entrevues de base (par courriel et audio) avec des collaborateurs sélectionnés à partir de l'information recueillie au cours de l'examen de la documentation

La recherche a été menée pour établir les avantages et les obstacles des R/PEO afin de d'établir le contexte de l'examen des politiques existantes.

Définitions

Politique : principes institutionnels de haut niveau et engagements endossés par les processus de gouvernance de l'établissement.

Ressources éducatives libres (REL) : Selon la définition de l'UNESCO, soit la plus complète et la plus universellement acceptée des REL, et tirée du site Web d'eCampusOntario :

> Les ressources éducatives libres (REL) sont un type de document éducatif du domaine public ou présentant une licence libre. De par nature, ces documents libres peuvent être légalement et librement copiés, utilisés, adaptés et retransmis par n'importe qui. Les REL comprennent des manuels scolaires, des programmes, des plans de cours, des notes de cours, des travaux, des tests, des projets, des documents audio, des vidéos et des animations. (UNESCO, 2013)

Pratiques éducatives ouvertes (PEO) - Plus vaste que les REL, mais comprenant ces dernières, les PEO englobent les activités et les approches pédagogiques qui favorisent l'adoption d'une approche commune et collaborative de l'enseignement et de l'apprentissage qui s'appuie sur le même esprit que celui des REL.

Note sur le mot « politique »

Dans l'enseignement supérieur, « politique » est un terme fluide qui peut avoir des significations différentes selon le contexte institutionnel et la pratique locale. Par exemple, à l'Université de Waterloo, une politique est un document approuvé par le président ou le sénat de l'université. Toutefois, lorsque des enseignants des États-Unis entendent le mot « politique », ils sont plus susceptibles de penser à une initiative de l'assemblée législative de leur État.

Il y a une distinction à faire entre le soutien stratégique et le soutien opérationnel. Le premier est un ensemble institutionnel de haut niveau de principes et d'engagements en matière de ressources et de pratiques éducatives ouvertes (R/PEO) qui a été approuvé suivant le processus de gouvernance de l'établissement. D'autre part, on entend par « soutien opérationnel » les processus et les structures qui ne sont pas conformes aux politiques (en ce sens qu'ils ne sont pas sanctionnés suivant les processus de gouvernance de l'établissement), mais qui servent néanmoins à intégrer les R/PEO à la structure opérationnelle de l'établissement. Le soutien opérationnel comprend des éléments comme les postes budgétaires (personnel spécialisé, ressources pour l'élaboration de cours, etc.) et les comités des R/PEO.

Cependant, comme certains établissements font des distinctions moins nettes que d'autres entre ces deux concepts de politique, et qu'ils peuvent s'entremêler selon le contexte local, le présent rapport porte sur un éventail d'initiatives stratégiques et renferme des recommandations qui couvrent l'éventail des politiques (c.-à-d. des principes institutionnels de haut niveau aux questions plus fondamentales comme le financement).

Avantages de l'éducation ouverte

Les ressources et pratiques éducatives ouvertes (R/PEO) apportent de nombreux avantages aux établissements d'enseignement supérieur. Certains de ces avantages peuvent ne pas être exclusifs aux R/PEO, mais d'autres le sont, et ils peuvent être regroupés en cinq grandes catégories.

Facteurs de coût : Les REL allègent la pression financière sur les étudiants

Les défenseurs des R/PEO s'empressent de souligner les économies financières qui découlent du matériel d'apprentissage ouvert. Les estimations récentes en Ontario du coût annuel moyen par étudiant pour les manuels et le matériel de cours varient selon l'établissement : de 700 $ à 1 500 $ (Université Ryerson, 2019); au moins 1 000 $ (Université de Toronto, 2018); 1 200 $ pour les frais accessoires, les livres et les fournitures (Collège Algonquin, 2019); 1 500 $ à 3 000 $ (Université de Western Ontario, 2019); 2 150 $ à 4 000 $ pour les étudiants de première année (Université de Waterloo, sans date); et de 1 $ à 5 385 $ pour le matériel et les fournitures Collège George Brown, 2019).

Afin d'indiquer les avantages financiers de l'adoption des REL, de nombreux établissements et organisations publient des statistiques indiquant les économies globales. Certaines statistiques, comme celles fournies par la Kwantlen Polytechnic University ou BCcampus, fournissent de l'information sur la façon dont leurs calculs ont été faits, mais beaucoup ne le font pas. Quoi qu'il en soit, les économies potentielles pour les étudiants sont considérables. OpenStax, l'entreprise de REL basée à l'Université Rice, estime que les étudiants ont économisé 77 millions de dollars US en 2017 (Melendez, 2017) et 177 millions de dollars US en 2018 (Johnston, 2018. Au début de 2019, BCcampus a déclaré des économies de plus de 10 millions de dollars, et eCampusOntario, de 2,2 millions de dollars (BCcampus, 2019).

Un argument connexe en faveur des REL est le rôle qu'ils peuvent jouer pour réduire ou éliminer les obstacles à l'accès au matériel. L'information disponible indique que les étudiants hésiteront à acheter des manuels coûteux. Ils chercheront des solutions de rechange (copies usagées, copies de bibliothèque, etc.) ou même attendront plus tard au cours du semestre pour acheter le matériel (p. ex., en préparation à un examen). D'autres étudiants achèteront collectivement un exemplaire d'un manuel et le partageront entre eux. Dans tous ces cas, les étudiants n'auront pas pleinement accès au matériel de cours dès le premier jour de la session. En d'autres termes, il ne s'agit pas d'économiser de l'argent aux étudiants, mais plutôt d'éliminer les obstacles afin que les étudiants puissent avoir un accès rapide et durable au matériel de cours.

Facteurs de publication : Nouvelles méthodes de déploiement des didacticiels

Il y a un facteur plus pressant que le coût des manuels, à savoir la forme que les manuels prendront à l'avenir, et ici aussi, les REL peuvent jouer un rôle bénéfique. L'industrie de l'édition dans son ensemble, y compris la distribution du livre, est en pleine transformation rapide. Les librairies universitaires ont vu les ventes de manuels scolaires, un pilier de leur modèle d'affaires, diminuer — dans certains cas de façon précipitée — et ont adopté des stratégies de diversification et d'autres stratégies pour compenser la perte de revenus. L'une des raisons de cette diminution est que les étudiants, comme les autres consommateurs, fréquentent souvent les détaillants en ligne.

Une autre raison — potentiellement plus dérangeante — est que les éditeurs adoptent divers modèles d'édition en ligne pour commercialiser leurs produits, ce qui leur permet de vendre directement à leurs clients (étudiants) s'ils le souhaitent. En même temps, ils élaborent non seulement des manuels en ligne, mais aussi des études, des tests et du matériel didactique en ligne qui couvrent de façon exhaustive la matière d'un cours. Connu sous différents noms, cet « accès inclusif » est souvent un modèle fondé sur l'abonnement : les étudiants ne sont pas propriétaires du matériel, mais y ont plutôt accès pendant une période donnée. Et alors que les étudiants pourraient trouver d'autres façons d'accéder aux manuels (p. ex., achat de matériel déjà utilisé, location, emprunt auprès de la bibliothèque), de nombreux éditeurs commencent à offrir des forfaits/systèmes d'évaluation en ligne qui ne peuvent être achetés qu'auprès de l'éditeur. Ces systèmes permettent également aux chargés de cours d'exiger des étudiants qu'ils effectuent ces évaluations prédéterminées dans le cadre de leurs cours, ce qui crée un marché captif puisque les étudiants n'auront d'autre choix que de payer pour l'accès au matériel.

Les éditeurs de manuels traditionnels ne sont pas les seuls dans cet espace commercial; de nouvelles entreprises comme Top Hat et DigitalEd (fabricants de la plateforme Möbius) ont des modèles d'affaires fondés sur la production de matériel didactique disponible uniquement sur leurs plateformes de livraison. En revanche, les REL offrent un accès évolutif aux documents et n'exigent pas d'abonnements ou d'autres frais. Seaman et Seaman (2018) soulignent que 37 % des membres du corps professoral des États-Unis interrogés en 2018 ont exigé que les systèmes de devoirs soient une exigence du cours. Ce pourcentage atteint près de la moitié (48 %) chez les professeurs qui enseignent des cours d'introduction de premier cycle. Dès 2012, McGreal donnait des exemples de pratiques problématiques présentes dans les documents exclusifs, comme les licences prohibitives et les restrictions sur le changement de format, la localisation et le partage de contenu. Ces restrictions mettent en évidence la nécessité des REL, qui « par définition, ne comportent que des restrictions minimales, voire aucune » et qui « sont technologiquement neutres, transmissibles sur différentes plateformes et, lorsqu'elles sont construites à l'aide de logiciels couramment acceptés ou ouverts conformes aux normes internationales d'interopérabilité, peuvent être transportées avec peu d'efforts ou d'inquiétude par les utilisateurs » (McGreal, 2012, p. 683).

Ces nouveaux modèles d'édition comportent également des variantes hybrides qui permettent aux établissements de se dire intéressés à mieux servir les étudiants. La faculté de mathématiques de l'Université de Waterloo a lancé une initiative de collaboration avec DigitalEd pour produire des didacticiels pour la plateforme, ce qui a permis à une classe de se passer d'un manuel de 150 $ en faveur de didacticiels gratuits qui ne coûtent de l'argent que si l'étudiant choisit d'en avoir une copie papier. Ce didacticiel sera commercialisé par DigitalEd dans le cadre de sa plateforme Möbius, et l'Université de Waterloo recevra une commission sur la vente de ces documents.

Facteurs d'apprentissage : Les REL favorisent un meilleur apprentissage et un meilleur enseignement

L'absence d'accès dès le premier jour mentionnée plus tôt peut avoir une incidence sur la réussite des étudiants. Les REL peuvent jouer un rôle dans la persévérance scolaire. L'étude la plus importante à cet égard a peut-être été réalisée par Colvard, Watson, Edward et Park (2018) sur l'incidence de l'adoption des REL au niveau des cours sur plus de 21 000 étudiants dans le système de l'Université de Géorgie sur une période de plusieurs années. Elle a révélé que les étudiants inscrits à des cours de REL obtenaient de meilleurs résultats en fin de session, et que cette amélioration avait été observée chez tous les étudiants, y compris ceux issus de groupes historiquement défavorisés [traduction] :

> Bien que les taux de décrochage n'aient pas été examinés dans le cadre de cette étude, il est logique de déduire que la réduction du nombre d'étudiants qui échouent aurait un effet positif sur la persévérance. Comme indiqué ci-dessus, on a constaté que les REL diminuaient sensiblement les taux d'échec et d'abandon dans un éventail de groupes démographiques. Elles ont aussi une incidence plus marquée sur les notes des personnes qui commencent plus tard, qui ont des besoins financiers ou qui font partie de populations ayant toujours été mal desservies par l'éducation postsecondaire. Les REL [expliquent] l'écart de réalisation susmentionné également. De plus, on s'attend à ce que les notes soient un indicateur du rendement des étudiants dans le contexte du cours, et en s'assurant simplement que tous les étudiants, peu importe leurs besoins ou leurs antécédents, ont accès au matériel de cours le premier jour du cours, la qualité et l'étendue de l'apprentissage semblent s'améliorer (Colvard et coll., 2018, p. 273).

Autrement dit, le fait d'avoir accès au matériel pédagogique/didactique dès le début d'un cours améliore le taux de réussite des étudiants.

Une étude de Fischer, Hilton, Robinson et Wiley (2015) souligne que les étudiants inscrits à des cours offerts avec des REL ont obtenu un nombre considérablement plus élevé de crédits au cours du semestre suivant (p. 169). Cela peut être attribuable au fait que les étudiants ont plus d'argent pour s'inscrire à d'autres cours (dans un système où les frais de scolarité sont fondés sur le nombre de crédits à obtenir). La même étude a toutefois aussi révélé que les étudiants de cours offerts avec des REL avaient des taux de réussite plus élevés, ce que les auteurs attribuent au fait que les étudiants avaient « accès à tout le matériel de cours dès le premier jour de cours parce qu'ils étaient assujettis à une licence ouverte » (Fischer et coll., p. 169). En passant en revue 16 études sur les impacts et les perceptions des REL, Hilton, Gaudet, Clark et Robinson (2013) ont découvert une seule étude où il n'y avait pas de forte corrélation entre l'utilisation d'un manuel libre et des changements notables au chapitre de l'apprentissage des étudiants.

L'impact que les REL peuvent avoir sur les chargés de cours est moins palpable, mais non moins important. L'utilisation, l'adaptation ou la création de REL à partir de zéro entraîne une plus grande participation au matériel de cours que ce pourrait être le cas pour les systèmes fermés prédéterminés. Les chargés de cours peuvent acquérir de l'expertise et des connaissances dans des domaines connexes et nouveaux. De plus, Plotkin (2010) souligne que le transfert des méthodes d'enseignement et des connaissances découlant de l'utilisation de REL entraîne le transfert de méthodes d'enseignement à fort impact.

Facteurs institutionnels : Les REL peuvent aider les établissements à mieux faire connaître le contexte de l'éducation

Les collèges et universités de l'Ontario sont des établissements publics établis pour fournir un bien public — l'enseignement supérieur — et, à ce titre, ils constituent eux-mêmes un bien public. L'enseignement supérieur est dans l'intérêt public; doter les membres d'une société des outils et des connaissances nécessaires pour contribuer à l'amélioration de cette société sur les plans social et économique est son objectif le plus important. Comme l'indique le Texas Higher Education Coordinating Board (2014), pour les établissements publics de son territoire qui ont une longue expérience en matière de sensibilisation communautaire, encourager la création de matériel en REL par la faculté s'inscrit dans sa mission historique de rendre l'apprentissage et le savoir accessibles à tous, y compris aux apprenants qui ne vivent pas sur le campus (p. 18). On pourrait dire la même chose des collèges et universités de l'Ontario.

Les organismes de financement gouvernementaux comme le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) reconnaissent que le financement de la recherche qu'ils octroient provient du Trésor public et est donc dans l'intérêt public. En conséquence, ils ont établi des exigences pour veiller à ce que les enquêtes financées par l'État soient accessibles au public. Bien que le libre accès à la recherche ait été critiqué dans certains milieux, la notion de libre accès aux résultats de la recherche est généralement acceptée, et les établissements ont reconnu leur responsabilité de faciliter cet accès en établissant des référentiels et des services de bibliothèque qui fournissent l'accès requis. Les R/PEO s'harmonisent bien avec le libre accès aux initiatives de recherche; les deux programmes éliminent les obstacles à la connaissance. L'enseignement dispensé aux étudiants dans une société est dans l'intérêt public; l'accès sans obstacle à ces ressources reconnaît également qu'il s'agit d'un bien public.

Les établissements qui favorisent le libre accès à la recherche mais qui entravent le libre accès aux ressources pédagogiques risquent de se contredire. Les établissements qui promeuvent la valeur de l'ouverture afin de démontrer leur contribution à l'intérêt public de leur société rehausseront leur image et leur rôle au sein de cette société. Cela peut être particulièrement important à une époque où l'enseignement supérieur est de plus en plus surveillé et où les appels à la responsabilité sont fréquents.

Facteurs sociaux

Les REL font également partie de la stratégie visant à accroître l'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants issus de milieux ou de communautés traditionnellement défavorisés. En Ontario, on souhaite améliorer l'accès à l'éducation pour les groupes qui peuvent faire face à des obstacles économiques ou sociaux, comme les collectivités des Premières Nations, les immigrants récents et les familles économiquement défavorisées. En bref, les REL sont considérées comme un soutien aux efforts visant à améliorer l'équité dans l'enseignement supérieur.

De nombreux défenseurs des R/PEO vantent ses vertus de justice sociale. En proposant une définition différente de l'éducation ouverte, Lambert (2018) résume les espoirs de ceux qui considèrent que les R/PEO contribuent à une société plus juste [traduction] :

> L'éducation ouverte est le développement de matériel et d'expériences d'apprentissage gratuits et numériques, principalement par et pour le bénéfice et l'autonomisation d'apprenants non privilégiés qui peuvent être sous-représentés dans les systèmes d'éducation ou marginalisés dans leur contexte global. Le succès des programmes harmonisés avec la justice sociale peut être mesuré non pas par une caractéristique ou un format technique particulier, mais plutôt par la mesure dans laquelle ils appliquent la justice redistributive, la justice cognitive et/ou la justice représentative (p. 239).

Lambert (2018) ajoute que l'inclusion de l'expression « par et pour… d'apprenants non privilégiés » maintient l'intention originale de la définition 2002 des REL concernant la participation active des pays en développement et des marginalisés, plutôt que les pratiques néocoloniales du Nord mondial qui font des choses pour ceux qu'ils considèrent comme défavorisés » (p. 239).

Obstacles à l'éducation ouverte

Malgré les avantages qui découlent des ressources et des pratiques éducatives ouvertes (R/PEO), les enseignants, en particulier les membres du corps professoral et les chargés de cours, hésitent à participer davantage à la création ou à l'adoption des REL. Cinq facteurs généraux contribuent à cette situation.

Absence de reconnaissance professionnelle

Le plus grand obstacle à la participation aux PEO est le manque de reconnaissance professionnelle. Les membres permanents du corps professoral et ceux qui occupent un poste menant à la permanence qui manifestent de l'intérêt envers les PEO s'inquiètent du temps requis pour bien appliquer ces pratiques (voir ci-après pour plus de détails à ce sujet). Ces préoccupations sont aggravées si les membres du corps professoral pensent que le temps et les efforts consacrés aux PEO ne seront pas reconnus dans les processus normaux d'avancement professionnel, à savoir la permanence et l'avancement. Bien que la recherche et l'enseignement soient présentés comme des piliers égaux des obligations d'un membre du corps professoral d'une université, le sentiment général dans de nombreux établissements (mais non dans tous les cas) est que pour progresser, il est bon de se concentrer sur la recherche et les bourses d'études; le temps consacré à l'enseignement ne devrait pas réduire ou à entraver les efforts de recherche. Dans les collèges de l'Ontario, où l'on met davantage l'accent sur l'enseignement, c'est un problème moins accentué, mais cela n'en demeure pas moins un problème. Enseigner est déjà dévalorisé par rapport à la recherche pour ce qui est des processus de permanence et d'avancement; l'adoption de pratiques d'enseignement qui ne sont pas familières aux comités de

permanence et d'avancement ne fait qu'accroître le sentiment de risque associé à la participation aux PEO.

La documentation sur le manque de reconnaissance professionnelle comme obstacle à l'adoption des REL est vaste. Voici quelques-unes des constatations les plus importantes :

- Les considérations professionnelles ont été le deuxième obstacle le plus souvent cité à l'adoption des REL par le corps professoral de l'Ontario Council of University Libraries Ontario (OCUL) de 2017. Parmi les facteurs pris en considération, mentionnons le manque de reconnaissance du travail avec des REL dans les pratiques de permanence et d'avancement, ainsi que la diminution de la reconnaissance des manuels comme publications, en particulier chez les enseignants occupant un poste menant à la permanence pour les professeurs avant la permanence (OCUL, 2017).
- Allen et Shockey (2014) ont constaté que l'élimination des obstacles constitue un autre domaine important de possibilités pour les politiques-cadres. Dans les forums où la politique publique influe sur le processus de permanence et d'avancement, l'intégration des REL pourrait éliminer une importante désincitation à publier ouvertement plutôt que par l'intermédiaire de moyens exclusifs (p. 9).
- Corrall et Pinfield (2014) ont publié les résultats d'une étude qui suggérait que les établissements tireraient un avantage supplémentaire grâce à des politiques intégrées (non séparées) qui exploitent la convergence des domaines ouverts et reconnaissent les avantages communs généraux, tout en observant des limites propres à certains domaines (p. ex., l'ajustement des systèmes de récompense scolaire pour favoriser les comportements qui accroîtront l'ouverture dans la recherche et l'enseignement) (p. 306).
- Même s'il est vrai que la recherche et l'enseignement sont valorisés différemment dans les processus d'examen, il est important de noter que cela varie selon le type d'établissement. Dans leur enquête menée auprès de plus de 2 500 membres du corps professoral et du personnel de l'enseignement supérieur de la Floride, Florida Virtual Campus (2012) a noté que les universités ont tendance à mettre l'accent sur les publications de recherche dans leurs règlements relatifs à la permanence et à l'avancement, alors que les collèges ne le font pas, d'autres variations ayant été observées dans les universités, les collèges et même les départements au sein d'un même établissement. Ils ont également signalé la pression exercée par le corps professoral à l'égard des publications d'auteurs dans un environnement où la publication fait foi de tout, en plus du manque de reconnaissance pour la création et l'adaptation des REL dans les processus d'examen, constitue un autre obstacle à leur adoption.
- Dans un article récent sur l'adoption accrue des REL parmi les membres du corps professoral, David Wiley a fait remarquer que la sensibilisation aux REL et leur adoption progressent plus rapidement dans les établissements dont les règlements sur la permanence et l'avancement sont axés sur l'enseignement (McKenzie, 2017).
- Plotkin (2010) a fait remarquer ce qui suit [traduction] :

  > Le mouvement des REL n'atteindra pas la masse critique nécessaire pour réaliser son plein potentiel sans un soutien accru des établissements d'enseignement existant. …Il serait également utile d'avoir des mesures incitatives qui encouragent les professeurs

à élaborer et à partager des moyens d'adaptation aux REL. Il peut s'agir, entre autres, d'accorder du temps aux professeurs pour leur production, de tenir compte de ces activités pendant l'examen des processus de la permanence et de l'avancement, et de cultiver des cultures institutionnelles qui rehaussent la stature professionnelle des contributeurs au mouvement des REL (p. 18).

- Un sondage mené auprès des membres du corps professoral de neuf établissements membres de l'OpenCourseWare Consortium et de l'Université Yale a révélé que les professeurs titulaires avaient une vision différente des avantages individuels de la participation à OpenCourseWare (OCW) (Bilges, 2013). Plus précisément, le corps professoral permanent a montré une attitude plus négative à l'égard de l'OCW que le corps professoral non permanent, ce qui rend plus important le besoin d'incitatifs à la participation (p. iii).
- Les conclusions de la documentation ont été renforcées par les recommandations des collaborateurs; la plupart d'entre eux ont préconisé l'inclusion des R/PEO dans les décisions de permanence et d'avancement afin de donner aux membres du corps professoral une justification convaincante de l'utilisation des REL.

Manque de ressources (temps et/ou argent)

L'un des avantages des R/PEO est l'engagement accru du chargé de cours dans l'acte d'enseigner; l'un des inconvénients est que le temps disponible pour de telles activités n'est pas abondant en raison des pressions exercées par la recherche et la publication. Pour la création de REL, ce manque de temps est aggravé par un manque de ressources qui fournirait le temps nécessaire (p. ex., achats de matériel didactique) ou les ressources matérielles nécessaires liées au développement en ligne et aux coûts de publication. Dans un sondage de l'Ontario Council of University Libraries (OCUL, 2017), le manque de temps pour créer, maintenir et évaluer les REL a été mentionné le plus souvent par le corps professoral comme obstacle à l'adoption des REL. La majorité des professeurs des États-Unis signalent continuellement que le problème le plus grave auquel est confrontée l'adoption plus large des REL demeure l'effort nécessaire pour trouver et évaluer le matériel approprié. Seaman et Seaman (2017) ont constaté que 47 % des membres du corps professoral déclarent qu'il n'y a pas suffisamment de ressources dans leur matière (p. 29), et 50 % trouvent qu'il est trop difficile de trouver ce dont ils ont besoin (p. 29). Ils ajoutent que ces taux dépassent ceux de tout autre obstacle potentiel… C'était le principal enjeu dans chacune des trois années où la question a été posée (p. 29).

Seaman et Seaman (2017) ont cerné dans le même rapport un problème lié au manque de ressources, à savoir la crainte que les REL ne soient pas durables; le troisième obstacle le plus souvent mentionné à l'adoption est la préoccupation au sujet de la viabilité à long terme des REL, les professeurs mentionnant spécifiquement l'absence d'incitatif financier comme raison de penser qu'il n'y aura pas de mises à jour régulières (p. 30).

Manque de clarté sur les droits de propriété intellectuelle pour le matériel et les ressources pédagogiques/didactiques

En général, il peut être difficile d'établir clairement la propriété et l'utilisation du matériel pédagogique/didactique. C'est peut-être particulièrement le cas en Ontario.

Pour les chargés de cours de niveau collégial de l'Ontario, il y a beaucoup d'incertitude quant au droit des chargés de cours de placer le matériel pédagogique/didactique qu'ils développent dans un contexte ouvert. Les collèges ont des politiques de propriété intellectuelle (PI) qui stipulent généralement que le travail accompli dans le cadre des fonctions pour lesquelles le chargé de cours a été embauché par le collège appartient au collège. La difficulté, cependant, réside dans certains détails plus précis de ce qui constitue un tel travail. De plus, les chargés de cours se sentent extrêmement limités par le manque de contrôle sur les fruits de leur travail. Les problèmes liés à la vente de matériel didactique créé par un chargé de cours par des établissements à des tiers (comme les entreprises qui offrent des services éducatifs aux étudiants étrangers ou ceux qui cherchent à améliorer leurs titres de compétences, ou les systèmes complets de gestion de l'apprentissage comme DigitalEd) compliquent encore davantage la question. Il peut aussi y avoir un décalage entre les politiques de PI énoncées (qui précisent clairement l'intérêt de l'établissement) et l'application réelle et cohérente, ou l'absence d'application, de ces politiques. Tout cela est d'autant plus compliqué que la convention collective de 2017 entre Collèges Ontario et le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO) précise que les discussions sur la PI débuteront en 2018. Un groupe de travail a été mis sur pied pour étudier cette question, mais il a été démantelé après le changement de gouvernement. Jusqu'à ce qu'une entente sur la PI soit conclue entre les collèges et le SEFPO, il est probable qu'un nuage d'incertitude plane sur cette question au niveau collégial.

Au niveau universitaire en Ontario, la question de la PI et du matériel pédagogique/didactique sera régie par les politiques et les pratiques de chaque université. Cela varie d'une province à l'autre. L'Université de Waterloo et l'Ontario Tech University accordent la propriété intellectuelle aux créateurs, les deux établissements se réservant le droit d'utiliser le matériel à des fins d'enseignement interne, mais Ontario Tech va un peu plus loin et affirme être copropriétaire de tout matériel pédagogique/didactique qui a été élaboré en collaboration avec des employés non universitaires (p. ex., le personnel d'un centre d'enseignement); l'Université de Waterloo soutient seulement qu'elle a droit à une part des revenus générés si le soutien matériel de l'université (p. ex., espace, matériel, enseignement) a joué un rôle dans l'élaboration de la PI.

Dans les collèges et les universités, on fait souvent une distinction entre le matériel requis pour la gestion et l'administration des cours, comme les plans de cours, les examens finaux et les manuels de laboratoire et le matériel pédagogique/didactique plus détaillé, comme les notes de cours (politique de l'Université de Waterloo, 2000); le droit d'auteur pour la première partie appartiendrait à l'établissement. La politique de l'Université de Waterloo a été révisée pour la dernière fois en 2000, bien avant l'établissement de l'éducation ouverte et l'octroi de licences Creative Commons, de sorte qu'elle ne reflète pas les nouvelles réalités de l'ère numérique. En conséquence, ces politiques n'ont pas de texte concernant les REL et, bien qu'elles interdisent aux créateurs/titulaires de droits d'auteur d'exercer leurs droits de licence du matériel de façon ouverte (p. ex., avec une licence Creative Commons), elles font des distinctions entre les types de matériel pédagogique/didactique, ce qui limite en fait la propriété du créateur de ce matériel.

Manque de qualité

Il existe une notion persistante selon laquelle les REL n'ont pas la qualité de ressources commerciales plus traditionnelles. Dans son étude sur la sensibilisation aux REL en Ontario, Hayman (2018) souligne que dans les commentaires écrits fournis par les répondants anonymes à son enquête, la deuxième préoccupation la plus importante était que les REL ne seraient pas de qualité suffisante. Dans le cadre de l'enquête de Seaman et Seaman (2017) auprès des enseignants américains, le quatrième obstacle le plus souvent cité à l'adoption des REL est la qualité, 28 % des professeurs craignant qu'ils ne soient pas de haute qualité (p. 30). L'Ontario Council of University Libraries a mené un sondage en 2017 montrant que les préoccupations relatives à la qualité des REL étaient fréquemment citées parmi les professeurs comme un obstacle à l'adoption des REL, y compris la notion que les publications commerciales sont perçues comme étant de meilleure qualité et plus actuelles (OCUL, 2017, p. 32). Le Texas Higher Education Coordinating Board (2014) fait remarquer ce qui suit [traduction] :

> Les auteurs de manuels sont d'abord des experts en la matière, avant d'être des auteurs… En plus de la révision minutieuse des textes, les maisons d'édition emploient des équipes d'examinateurs internes qui veillent à ce que tout le contenu du texte soit clair et exact. Ces services sont souvent absents de la publication des documents REL, en partie parce qu'ils sont fournis gratuitement. En conséquence, non seulement il est plus difficile pour le corps professoral d'élaborer des documents sur les REL, mais il peut aussi être plus difficile pour le corps professoral de trouver et d'adopter des documents de qualité pour leurs cours (p. 19).

Fait intéressant, un sondage mené auprès de 78 membres du corps professoral de la Colombie-Britannique a révélé que les enseignants qui avaient déjà adopté les REL jugeaient leur qualité beaucoup plus élevée que ceux qui ne l'avaient pas fait, ce qui soulève la question de savoir dans quelle mesure la connaissance des documents joue un rôle dans leur évaluation (Jhangiani, Pitt, Hendricks, Key et Lalonde, 2016).

Un problème connexe est le manque de disponibilité des REL dans la discipline ou la sous-discipline d'un chargé de cours. D'après Hayman (2018), il s'agit d'un obstacle important pour les enseignants de l'Ontario qui souhaitent recourir aux REL, un peu comme les conclusions de Seaman et Seaman (2017) selon lesquelles le temps nécessaire pour trouver les ressources qui s'imposent constitue un obstacle.

Enfin, la perception de manque de qualité fait aussi que les enseignants hésitent à placer leur matériel dans un espace ouvert où il pourrait aussi être perçu comme de mauvaise qualité. Dans un rapport sur l'adoption des REL à l'Université McGill (Hocevar, 2017), on a constaté que la crainte de l'examen minutieux constituait un obstacle commun à l'adoption des REL par le corps professoral. Quelques préoccupations clés ont été exprimées : « Mon travail sera-t-il jugé? Qui verra mon travail et suis-je à l'aise de le partager? Et si quelqu'un d'autre modifiait mon travail d'une manière qui ne reflète pas mon intention? » (p. 29).

Absence d'une approche cohésive sur les campus

Sur de nombreux campus, ceux qui souhaitent s'inscrire aux PEO sont bloqués par l'absence d'une approche institutionnelle globale en matière d'éducation ouverte. Ces champions (chargés de cours intéressés, professionnels du soutien à l'enseignement, bibliothécaires, etc.) peuvent exister dans différentes sphères d'un campus, mais sans une vision institutionnelle globale, leur impact sur la culture de l'enseignement et de l'apprentissage de l'établissement sera limité. L'ampleur de la participation des champions aux PEO dépendra d'une combinaison du soutien administratif dans leur propre secteur, de leur capacité d'assumer des tâches supplémentaires aux activités et responsabilités régulières, et de leur intérêt pour le réseautage et le soutien des efforts de l'autre.

Très peu d'établissements d'enseignement supérieur appuient les R/PEO de manière très visible. Sans ce genre d'appui, qui peut prendre la forme de politiques (p. ex., la reconnaissance des PEO dans la permanence et l'avancement), d'initiatives (p. ex., le financement de cours pour l'élaboration de REL) et de vision (p. ex., la promotion des R/PEO dans les plans académiques et stratégiques), les R/PEO ont de la difficulté à gagner en popularité.

Résumé : Avantages et obstacles

- Bien que les économies de coûts pour les étudiants soient une des principales sources d'intérêt pour les enseignants, c'est le risque que ces coûts puissent saper la réussite des étudiants et l'accès à l'apprentissage qui fournit des arguments plus convaincants à l'appui des REL.
- L'évolution des pratiques de publication et la dépendance des chargés de cours à l'égard des systèmes d'évaluation en ligne prédéterminés menacent d'enfermer les étudiants dans des produits commerciaux dans une plus grande mesure que les manuels scolaires n'ont jamais pu le faire.
- Malgré les avantages substantiels que les R/PEO procurent aux étudiants et aux enseignants, le manque de reconnaissance professionnelle pour l'engagement dans les R/PEO constitue un obstacle majeur à la participation à l'adoption et au développement des REL par les membres du corps professoral permanents/ou occupant un poste menant à la permanence.
- Des efforts institutionnels coordonnés amélioreraient l'adoption des R/PEO, apaiseraient les préoccupations au sujet de la durabilité et encourageraient davantage la participation du corps professoral.
- Les droits de propriété intellectuelle sur le matériel pédagogique/didactique doivent être clairement définis.

Politique institutionnelle

Plusieurs établissements, au Canada et en Amérique du Nord, ont des politiques différentes en matière de R/PEO qui façonnent la planification stratégique, la permanence et l'avancement, les programmes de perfectionnement du corps professoral, les subventions, les coûts des manuels scolaires et la culture institutionnelle en général.

Politiques institutionnelles existantes

L'**Université de la Colombie-Britannique** est considérée comme un chef de file en matière d'innovation dans l'enseignement supérieur. La contribution la plus importante de l'Université au développement des R/PEO a été l'inclusion des R/PEO dans ses critères de permanence et d'avancement.

L'Université de la Colombie-Britannique compte deux types de corps professoral permanent et menant à la permanence, soit le corps professoral et le volet de leadership en éducation (ou, pour utiliser des termes plus courants mais moins nuancés, le volet de la recherche et le volet de l'enseignement). Dans le *Guide to Reappointment, Promotion and Tenure Procedures at UBC* (2018a), l'un des critères de preuve de leadership en éducation (et donc d'application au corps professoral du volet enseignement) est la contribution à la pratique et à la théorie de la littérature sur l'enseignement et l'apprentissage, y compris les publications dans des revues professionnelles et révisées par des pairs, les publications de conférences, les chapitres de livres, les manuels et les ressources/référentiels d'éducation ouverte (p. 16). L'ajout récent de référentiels/ressources d'éducation ouverte, résultat des pressions exercées par l'Alma Mater Society (association étudiante) de l'Université de la Colombie-Britannique sur l'Université pour réduire le coût des documents de cours, donne instantanément de la crédibilité aux R/PEO parmi les membres du corps professoral de l'université. Même si le critère s'applique expressément au corps professoral enseignant, sa présence même dans un document de permanence et d'avancement est une rareté qui est considérée comme la norme d'excellence pour la politique sur les R/PEO. Comme Nick Baker, de l'Université de Windsor, l'a souligné lors d'un récent webinaire, la permanence et l'avancement sont les monnaies d'échange du corps professoral dans les universités; si les R/PEO y sont confirmés, les remises en question de leur valeur diminueront (eCampusOntario, 2018).

Le plan stratégique actuel de l'*UBC, Shaping U's Next Century* (UBC, 2018b), procure un appui institutionnel supplémentaire aux R/PEO. Ce document souligne l'argument financier pour les REL, tout en réitérant un engagement à l'égard de la durabilité des initiatives REL à l'UBC au moyen des procédures de nomination et de permanence ainsi qu'un engagement à financer leur développement et leur expansion.

La **Kwantlen Polytechnic University** (KPU) de Surrey, en Colombie-Britannique, est un autre chef de file canadien dans le domaine des R/PEO, et ses initiatives ont été axées sur le développement d'une culture des REL. L'un des objectifs académiques de l'université, tel qu'énoncé dans son plan académique de 2018 (KPU, 2014), consiste à offrir des environnements d'apprentissage

exceptionnels à l'écoute des étudiants (p. 8). Elle s'engage à réaliser cet objectif, en partie, en établissant [traduction] :

> Les études ouvertes à KPU comme unité novatrice où les étudiants peuvent obtenir un diplôme axé sur les compétences en s'appuyant sur leur apprentissage formel, informel et expérientiel antérieur; en concevant un plan personnalisé d'obtention d'un diplôme en fonction de critères généraux; et l'accès à une vaste gamme de ressources et de cours en ligne et ouverts pendant leurs études (p. 9).

L'Université offre plus de 300 cours avec REL et, depuis 2017, elle a lancé trois programmes Zed Cred, à savoir le diplôme en éducation des adultes, le certificat en arts et le diplôme associé en études générales. Ces programmes ont une durée maximale de deux ans et n'entraînent aucun coût au titre des manuels scolaires. L'Université estime que depuis le lancement des programmes Zed Cred, les étudiants ont économisé 1,8 million de dollars.

L'approche de Kwantlen pour soutenir les R/PEO est exhaustive, avec des programmes de perfectionnement du corps professoral, des réseaux d'apprentissage et des subventions de recherche en éducation ouverte. Pour mettre en lumière la présence des REL sur le campus, les cours sans frais de manuels scolaires sont mis en évidence dans l'horaire des cours, comme le montre la figure 1.

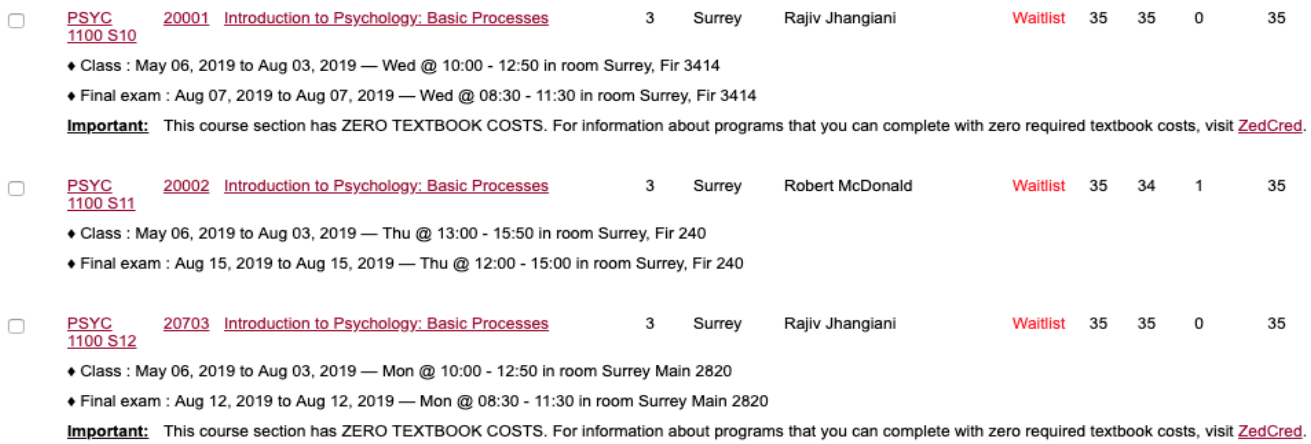

☐	PSYC 1100 S10	20001	Introduction to Psychology: Basic Processes	3	Surrey	Rajiv Jhangiani	Waitlist	35	35	0	35
	♦ Class : May 06, 2019 to Aug 03, 2019 — Wed @ 10:00 - 12:50 in room Surrey, Fir 3414										
	♦ Final exam : Aug 07, 2019 to Aug 07, 2019 — Wed @ 08:30 - 11:30 in room Surrey, Fir 3414										
	Important: This course section has ZERO TEXTBOOK COSTS. For information about programs that you can complete with zero required textbook costs, visit ZedCred.										
☐	PSYC 1100 S11	20002	Introduction to Psychology: Basic Processes	3	Surrey	Robert McDonald	Waitlist	35	34	1	35
	♦ Class : May 06, 2019 to Aug 03, 2019 — Thu @ 13:00 - 15:50 in room Surrey, Fir 240										
	♦ Final exam : Aug 15, 2019 to Aug 15, 2019 — Thu @ 12:00 - 15:00 in room Surrey, Fir 240										
☐	PSYC 1100 S12	20703	Introduction to Psychology: Basic Processes	3	Surrey	Rajiv Jhangiani	Waitlist	35	35	0	35
	♦ Class : May 06, 2019 to Aug 03, 2019 — Mon @ 10:00 - 12:50 in room Surrey Main 2820										
	♦ Final exam : Aug 12, 2019 to Aug 12, 2019 — Mon @ 08:30 - 11:30 in room Surrey Main 2820										
	Important: This course section has ZERO TEXTBOOK COSTS. For information about programs that you can complete with zero required textbook costs, visit ZedCred.										

Figure 1. Extrait de l'horaire des cours à la Kwantlen Polytechnic University. Obtenu à l'adresse https://bweb.kpu.ca/pls/prodss/bwysched.p_select_term?wsea_code=ACAD

Le **Southern Alberta Institute of Technology** (SAIT) de Calgary est un autre établissement qui a pris des mesures exhaustives afin d'établir une forte présence dans les R/PEO. Dans son plan d'éducation pour 2017-2020, *Big Thinking, Applied* (SAIT, 2017), l'établissement s'engage à mettre en œuvre un modèle de perfectionnement et de compétences du corps professoral qui, entre autres choses, appuie le corps professoral dans l'adoption, l'adaptation et la création de ressources éducatives libres qui favorisent l'accès à un contenu d'apprentissage pertinent et assoupli (p. 17).

La preuve de l'effet du plan d'éducation se trouve dans une politique, la procédure AC.2.21.1, instituée par le Conseil des gouverneurs du SAIT en 2018, qui constitue la base des plans de l'établissement pour les REL (SAIT, 2018). Selon la politique, le partage des connaissances et des idées constitue la base essentielle d'une éducation de qualité. Le SAIT encourage donc ses étudiants, ses chargés de cours, ses experts en la matière et ses concepteurs pédagogiques à utiliser les ressources éducatives libres (p. 3). Même si la politique décrit certaines ressources sur le campus qui peuvent aider les chargés de cours à élaborer des REL, elle n'exige aucune mesure de la part de ses employés. Ce qui est intéressant, cependant, ce sont les raisons données à l'appui des REL : elles favorisent la réussite des étudiants en rendant le matériel de cours plus abordable; elles améliorent l'efficience et l'efficacité de l'enseignement grâce à la capacité de cibler, d'analyser, de bonifier et de faire évoluer le matériel de cours en fonction des résultats d'apprentissage des programmes et des cours (p. 3); elles favorisent l'innovation et rehaussent la réputation du SAIT (p. 3).

Le **Tidewater Community College** de Norfolk, en Virginie, est fier d'être le premier collège américain à offrir un diplôme sans manuel scolaire. Lancé en 2013 en partenariat avec Lumen Learning, le programme offre aux étudiants un diplôme d'associé en sciences de l'administration des affaires d'une durée de deux ans et ce, sans frais de manuels scolaires.

À mesure que le diplôme était mis au point, une politique a défini le soutien institutionnel à cette initiative pionnière. Au fil du temps, la politique est devenue beaucoup plus complète afin de soutenir les plus de 100 professeurs qui participent au programme. La politique décrit les normes de qualité, les lignes directrices en matière d'autorisation et d'autres questions d'ordre administratif. Elle promet également que le collège offrira un perfectionnement professionnel, appelé OER Pathways, qui est exigé de tout membre du corps professoral qui souhaite enseigner un cours désigné sans frais de manuels scolaires. Enfin, la politique est digne de mention pour les arguments solides qu'elle fait valoir en faveur des REL, à savoir que les ressources éducatives libres améliorent la réussite des étudiants grâce à un meilleur accès et à une plus grande abordabilité, et améliorent l'efficience et l'efficacité de l'enseignement grâce à la capacité de cibler, d'analyser, d'améliorer et de faire évoluer le matériel didactique en fonction des résultats d'apprentissage des cours (Tidewater Community College, 2016, p. 1-2).

Politiques d'autres établissements

Voici un bref résumé des autres approches adoptées par divers établissements en matière de politiques.

- L'**Université d'État de New York (SUNY)** offre du soutien et des conseils par l'intermédiaire de son unité de services REL dans 64 campus. Chef de file dans le développement des REL, l'Université applique un processus politique décentralisé, de sorte que chaque campus peut établir ses propres lignes directrices et procédures. Seuls quelques-uns de ces campus ont emprunté la voie de la gouvernance officielle pour établir une politique sur les REL, et les politiques en soi doivent être approuvées.
- L'**Université d'Hawaï** a institué dans son système d'inscription des cours un coût nul en

manuels selon lequel les chargés de cours, quel que soit le cours ou la section, peuvent indiquer que le coût de leur matériel de cours est de 0 $ (Meinke, 2018). Un sondage mené par Tillinghast (2017) a révélé que le coût du matériel de cours influerait ou pourrait influer sur la décision de rester inscrits ou non d'un peu plus de la moitié des étudiants de l'université interrogés. En déclarant que ces résultats reflétaient les tendances nationales, le communiqué publicitaire du bureau des REL de l'Université d'Hawaï allait droit au but : Certains étudiants prennent de mauvaises décisions pour leur avenir scolaire en fonction du coût des manuels.

- Le **Kirkwood Community College** de Cedar Rapids, dans l'Iowa, a adopté ce qu'on peut le mieux décrire comme une approche semi-officielle. Les professeurs et le personnel intéressés de cet établissement ont rédigé une politique qui a été approuvée par la haute direction. La politique se prononce en faveur de l'adoption des REL et indique les mesures en place - employés connaissant les R/PEO, ateliers du corps professoral, allocation pour le développement des REL et site Web sur les REL.
- L'**Université de Windsor** est la plus avancée en ce qui concerne les R/PEO de toutes les universités de l'Ontario. Trois faits nouveaux méritent d'être soulignés :

    1. Les lignes directrices de l'Université sur la permanence et l'avancement donnent aux départements une certaine liberté pour établir des lignes directrices au niveau du département, permettant ainsi à au moins une unité de l'université d'inclure l'utilisation et l'élaboration de ressources éducatives libres.
    2. En 2016, le sénat de l'Université a adopté une motion préconisant l'utilisation de matériel pédagogique/didactique gratuit et libre afin de réduire les coûts pour les étudiants.
    3. L'Université a établi un Bureau de l'apprentissage ouvert qui soutient le développement et l'utilisation des R/PEO (uwindsor.ca/openlearning/).

D'autres établissements canadiens, comme l'Université Athabasca, le Collège Cambrian, l'Université Queen's, l'Université Ryerson, l'Université de Lethbridge et l'Université de la Saskatchewan, et ce n'est pas du tout une liste exhaustive, sont actifs dans le domaine des R/PEO, bien que souvent sans politiques officielles axées sur la gouvernance pour guider leur travail. Les activités ont tendance à être une variante d'un thème semblable, c'est-à-dire qu'un ou plusieurs membres de l'établissement — peut-être des gens de la bibliothèque, du centre d'enseignement ou un chargé de cours — commencent à travailler de façon informelle à des projets de R/PEO. Au fil du temps, ces arrangements peuvent prendre la forme d'une structure plus officielle (p. ex., avec l'injection de subventions de l'administration pour appuyer l'élaboration de cours, ou l'adoption par le centre d'enseignement des R/PEO comme pratique privilégiée).

Justification d'un modèle de politique

Dans son billet de blogue intitulé « Building an OER (open educational resources) policy », la bibliothécaire de la Glasgow Caledonian University, Marion Kelt, commence sur une note joyeusement ironique [traduction] : « Vous avez quelques années à remplir? Pourquoi ne pas essayer d'élaborer et de mettre en œuvre une politique sur les REL dans votre établissement? »

(Kelt, 2017). Le changement au niveau institutionnel peut parfois sembler impossible. Qu'est-ce qui justifie la poursuite d'une politique institutionnelle sur les R/PEO?

En adoptant des politiques et des lignes directrices de haut niveau en matière d'éducation ouverte, les établissements signalent leur engagement envers les R/PEO en intégrant l'éducation ouverte à leur mission. Bien sûr, les politiques n'existent pas en vase clos; elles découlent de la nécessité d'établir et de codifier les procédures d'un établissement sur des questions particulières. Cela a deux conséquences pour quiconque espère que la politique sur les R/PEO sera établie dans son établissement. Ces politiques doivent être :

1. Intégrées à une vision académique plus large pour l'établissement
2. Considérées comme un seul élément d'une stratégie plus vaste visant à favoriser les R/PEO

Pour beaucoup, la politique institutionnelle est interprétée comme une approche descendante; la politique est décidée aux plus hauts niveaux de la structure de gouvernance d'un établissement et elle est ensuite transmise aux membres. Étant donné la nature collaborative et communautaire des PEO, l'élaboration de politiques est donc considérée comme quelque peu suspecte. Elle semble trop autoritaire, et quiconque a été associé à l'enseignement supérieur sait que les administrateurs qui tentent de faire appliquer des décisions unilatérales se heurtent très souvent à beaucoup de résistance. En recommandant une approche stratégique pour cultiver les R/PEO en Ontario, le présent rapport reconnaît que les établissements sont nombreux à être naturellement enclins à adopter une approche plus locale.

Il y a toutefois de nombreuses raisons de préconiser le recours à des politiques pour faire avancer ces objectifs et initiatives communautaires. Les politiques ont la capacité de refléter et de soutenir la culture de leurs établissements en établissant et en codifiant des procédures qui soutiendront des visions particulières. La politique peut être un outil de base autant qu'un outil administratif, surtout lorsque nous reconnaissons que la politique est souvent établie en réponse à un dialogue continu sur des sujets d'importance institutionnelle. Il n'est pas nécessaire de s'opposer à une politique lorsqu'elle est le résultat d'un processus de consultation, et cette consultation peut souvent être déclenchée et maintenue à partir de la base.

Plus précisément, la politique institutionnelle peut être extrêmement efficace pour inciter le milieu universitaire à donner suite à des initiatives particulières, surtout lorsqu'il y a déjà du soutien pour ces initiatives. L'exemple des établissements d'enseignement supérieur du Canada qui mettent en œuvre diverses politiques et initiatives en réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation souligne le pouvoir des politiques. D'autres politiques de haut niveau, comme les plans stratégiques et académiques, sont également utiles pour galvaniser l'adoption de mesures sur des questions particulières, particulièrement si elles sont le résultat de vastes consultations. En d'autres termes, l'élaboration de politiques n'est pas un monologue, mais bien un dialogue, et il n'est donc pas nécessaire de la considérer comme un instrument autoritaire ou doctrinaire.

Toutefois, pour que cette vision de la politique comme moyen de dialoguer soit adoptée, les politiques doivent refléter la communauté institutionnelle. C'est pour cette raison qu'en plus des

propositions de politiques, le présent rapport recommande également certaines approches relatives aux *processus* pour envisager les objectifs des R/PEO et les *structures de soutien* nécessaires à l'appui de cette vision.

Dans toutes ces recommandations, les auteurs du rapport sont conscients de l'adage « penser globalement, agir localement ». Chaque établissement possède sa propre culture, et ce qui fonctionne sur un campus ne peut pas fonctionner sur un autre. Les recommandations stratégiques, ventilées en parties constituantes, reflètent donc les aspirations *globales* de la politique sur les R/PEO que les établissements voudront adapter et modifier en fonction des conditions *locales*, et elles ont été gardées brèves afin qu'elles puissent fonctionner comme un cadre sur lequel les collèges et universités de l'Ontario peuvent bâtir.

Pour établir le modèle de politique ci-dessous, les auteurs du rapport se sont appuyés sur l'information contenue dans certaines des politiques examinées dans le présent rapport. Une aide supplémentaire a été obtenue grâce à l'OER Policy Toolkit (Coolidge et DeMarte, 2016) et au *Working Group Guide* de BCcampus (Wright et Lambert, 2019).

Même si ce modèle est défini comme une politique autonome sur les R/PEO, de nombreux établissements ne voudront pas ou ne pourront pas avoir une politique autonome. Il a donc été construit de manière modulaire afin que ces portions d'intérêt puissent être adoptées et adaptées selon les besoins et le contexte locaux.

Modèle de politique pour les collèges et universités de l'Ontario

Plan stratégique/académique

Cet établissement appuie l'utilisation des ressources éducatives libres (REL). Les REL améliorent la réussite des étudiants grâce à un meilleur accès et à une plus grande abordabilité, tout en améliorant l'efficacité de l'enseignement grâce à la capacité de concentrer et d'harmoniser les documents de cours avec les résultats d'apprentissage. Cet établissement s'engage à fournir aux chargés de cours du soutien matériel et organisationnel pour l'utilisation des REL afin d'atteindre ces résultats.

Justification : *De bons plans stratégiques peuvent servir de balises de cheminement pour l'établissement. En élaborant une vision stratégique pour les R/PEO, un établissement détermine les valeurs des R/PEO qu'elle souhaite promouvoir et assure un leadership qui permet à toutes les parties prenantes de prioriser les R/PEO et de contribuer à la réalisation de cette vision. La partie REL d'un tel plan peut inciter les autres à s'informer sur les R/PEO et à voir s'il y a moyen de participer. Le texte de ces plans dépendra des objectifs qu'un établissement s'est fixés dans l'espace R/PEO, mais ce texte peut suivre n'importe quel nombre de modèles déjà mentionnés dans le présent rapport. Le texte ci-devant, adapté du préambule de la politique du Tidewater Community College (2016), n'en est qu'un exemple.*

Si l'établissement a une politique sur le libre accès à la recherche, la formulation des R/PEO peut être harmonisée avec elle, ce qui donne une base solide à l'établissement pour regrouper ses initiatives d'éducation ouverte.

Permanence et avancement

Les lignes directrices sur la permanence et l'avancement doivent inclure la reconnaissance de la participation aux R/PEO.

Justification : *Les considérations professionnelles constituent le principal obstacle à la participation des membres du corps professoral aux PEO.*

Droits de propriété intellectuelle

L'établissement permet aux chargés de cours de protéger leurs documents de cours sous une licence Creative Commons.

Justification : *L'intention ici est de veiller à ce que les chargés de cours possèdent leur matériel de cours et soient en mesure de leur accorder une licence Creative Commons afin qu'ils puissent être utilisés ouvertement. Étant donné la complexité de la situation concernant les droits de propriété intellectuelle dans les collèges et universités de l'Ontario, le texte de cette section de la politique est délibérément vague; chaque établissement devra définir cet aspect de sa politique sur les R/PEO en fonction de son contexte local.*

Trousses d'évaluation en ligne

Des lignes directrices seront établies pour l'utilisation de matériel auxiliaire, comme les trousses d'évaluation en ligne que les étudiants doivent acheter et utiliser pour recevoir une partie des crédits associés à leur cours. Ces lignes directrices doivent viser la transparence quant à la provenance du matériel et aux intérêts du chargé de cours ou de l'université dans le matériel. Tout matériel de ce genre doit permettre aux étudiants d'accéder à leurs travaux et d'en être propriétaires après la fin de la session.

Justification : *Sous le gouvernement actuel de l'Ontario, dirigé par le premier ministre Doug Ford, une attention accrue est accordée aux coûts accessoires de l'enseignement supérieur. Les collèges et les universités peuvent démontrer leur volonté de protéger les intérêts des étudiants en veillant à ce que les coûts du matériel pédagogique/didactique soient raisonnables et que l'apprentissage de l'étudiant soit une priorité. Les REL s'intègrent bien à ces lignes directrices.*

Les manuels scolaires et le matériel auxiliaire requis

Le coût des manuels scolaires et du matériel auxiliaire sera inclus dans le système d'inscription des étudiants et/ou le système d'inscription aux cours indiquera quels cours ne coûtent rien.

Justification : *Cela assure une plus grande transparence au moment où l'étudiant choisit ses cours, lui permet de mieux établir son budget et favorise le dialogue sur les avantages des REL sur le campus.*

Comité directeur

Un comité directeur ou consultatif composé de représentants des R/PEO sera établi sur le campus. Le comité sera chargé de responsabilités précises et établira des groupes de travail pour accomplir ses tâches.

Justification : *L'un des éléments clés des interventions stratégiques réussies, et une approche préconisée par de nombreux collaborateurs dans le cadre du présent rapport, a été la création d'un comité qui inclut les intervenants qui joueront un rôle dans l'approfondissement de la participation de l'établissement aux R/PEO. Un tel comité doit être représentatif de tous les intervenants, ce qui laisse entrevoir un grand comité; en conséquence, les groupes de travail chargés de tâches précises doivent aider le comité à atteindre ses objectifs.*

Les composantes suivantes pourraient être représentées :

- Cadre supérieur de l'établissement qui supervise directement l'enseignement et l'apprentissage (il peut s'agir du vice-président de l'université, du vice-président associé ou de l'équivalent)
- Corps professoral
- Association des professeurs/syndicat
- Étudiants
- Association/syndicat étudiant
- Centres d'enseignement et d'apprentissage
- Bureau de la réussite scolaire
- Bibliothèque
- Services du registraire
- Services de technologie de l'information
- Personnel des systèmes de gestion de l'apprentissage
- Librairie du campus
- Services de droit d'auteur
- Bureau de recherche sur le libre accès
- Office de la propriété intellectuelle
- Services aux médias/affaires publiques
- Services d'accessibilité
- Coordonnateur des REL

Responsabilités :

- Superviser la vision stratégique de l'établissement à l'égard des R/PEO - Une vision stratégique définit les valeurs des R/PEO qu'un établissement souhaite promouvoir et

assure un leadership permettant à tous les intervenants de déterminer comment ils peuvent soutenir les R/PEO et contribuer à la réalisation de cette vision.

- Formuler des commentaires pour les plans stratégiques et/ou académiques de l'établissement, ou d'autres processus de planification.
- Procéder régulièrement à une analyse de l'environnement des activités de R/PEO à l'établissement qui mesure les progrès sur le front des R/PEO, détermine les objectifs et établit des stratégies pour les atteindre. Cela comprendrait la collecte de données statistiques pertinentes.
- Élaborer un plan de communication qui fournit des rapports annuels à l'équipe de la haute direction de l'établissement et à l'ensemble de la communauté du campus sur les progrès des R/PEO. Une communication régulière peut susciter de l'intérêt pour les R/PEO et améliorer le profil global des R/PEO sur le campus.
- Établir un cadre pour célébrer et reconnaître publiquement les réussites des R/PEO sur le campus.

Coordonnateur REL

Cet établissement créera le poste de coordonnateur des REL pour superviser les activités de R/PEO de l'établissement.

Justification : *Les efforts déployés à l'échelle du campus, comme la création d'une culture de R/PEO, ont besoin d'un champion et d'une personne-ressource possédant l'expertise et les connaissances nécessaires pour faciliter et soutenir les activités de REL de l'établissement. Une seule personne ne serait probablement pas suffisante pour couvrir tous les aspects, mais c'est le point de départ. Si des fonds sont disponibles dans un établissement donné, cette partie du cadre stratégique pourrait être élargie à grande échelle.*

Responsabilités :

- Promouvoir et faciliter la participation aux REL
- Agir à titre de personne-ressource en REL sur le campus
- Offrir un programme de formation d'introduction à tous les membres du corps professoral qui souhaitent ouvrir un cours (semblable au modèle Pathways de Tidewater)
- Organiser et/ou faciliter des occasions de perfectionnement professionnel pour les chargés de cours et le personnel sur tous les aspects des R/PEO
- Travailler avec le comité directeur à l'élaboration et au maintien de la stratégie institutionnelle en matière de R/PEO
- Assurer la liaison avec eCampusOntario
- Se tenir au courant des développements en matière de R/PEO

Financement

L'établissement s'est engagé à assurer la durabilité des R/PEO. À cette fin, un financement sous forme de subventions et d'allégement de la charge d'enseignement sera fourni pour aider à la

création, à l'adoption et à l'adaptation des REL. De plus, un financement sera offert pour des occasions de perfectionnement professionnel comme la participation à des conférences, la formation sur le droit d'auteur et d'autres activités du genre.

Justification : *Développer des REL durables et de qualité exige du temps, des ressources et des connaissances. Cette recommandation stratégique porte sur les trois aspects.*

Chargés de cours contractuels

L'établissement accordera un soutien aux chargés de cours contractuels et à temps partiel qui souhaitent offrir leurs cours en mode ouvert.

Justification : *Les chargés de cours contractuels sont responsables d'un grand nombre de cours dans les collèges et universités de l'Ontario. Ils auront besoin d'un soutien semblable à celui que le corps professoral régulier reçoit pour faire avancer les cours en mode ouvert, et cela doit être reconnu dans la politique (aucune des politiques étudiées dans le cadre du présent rapport ne mentionne explicitement les chargés de cours contractuels).*

Référentiels

L'établissement élaborera et tiendra à jour des référentiels de REL et fournira du soutien pour placer les travaux de REL créés à l'établissement dans des référentiels comme la Bibliothèque libre d'eCampusOntario.

Justification : *Pour que les travaux soient en mode ouvert, ils doivent être accessibles dans des référentiels locaux et plus largement réseautés. Cela contribue à leur viabilité et augmente les chances qu'ils soient remarqués et utilisés.*

Exercice d'analyse de la conjoncture : un outil de diagnostic

L'un des aspects du modèle de politique ci-devant est une proposition voulant que les établissements procèdent à une analyse de la conjoncture pour avoir un aperçu de la place des R/PEO dans leurs affaires. Une telle analyse permet non seulement à un établissement d'évaluer où il se trouve, où il veut aller et comment il va y parvenir, mais elle lui donne aussi l'occasion de réfléchir à ses objectifs en matière de R/PEO en général.

Contrairement à l'inventaire suggéré par Wright et Lambert (2019) dans le *Working Group Guide*, l'analyse de la conjoncture envisagée ici aide les établissements à évaluer la profondeur de leur participation aux R/PEO tout en mesurant le soutien institutionnel disponible pour cette participation. L'analyse de la conjoncture peut constituer un premier pas vers l'établissement de tous les autres aspects du cadre stratégique décrit dans le présent rapport. La figure 2 présente une représentation simplifiée de la façon d'utiliser l'analyse de la conjoncture.

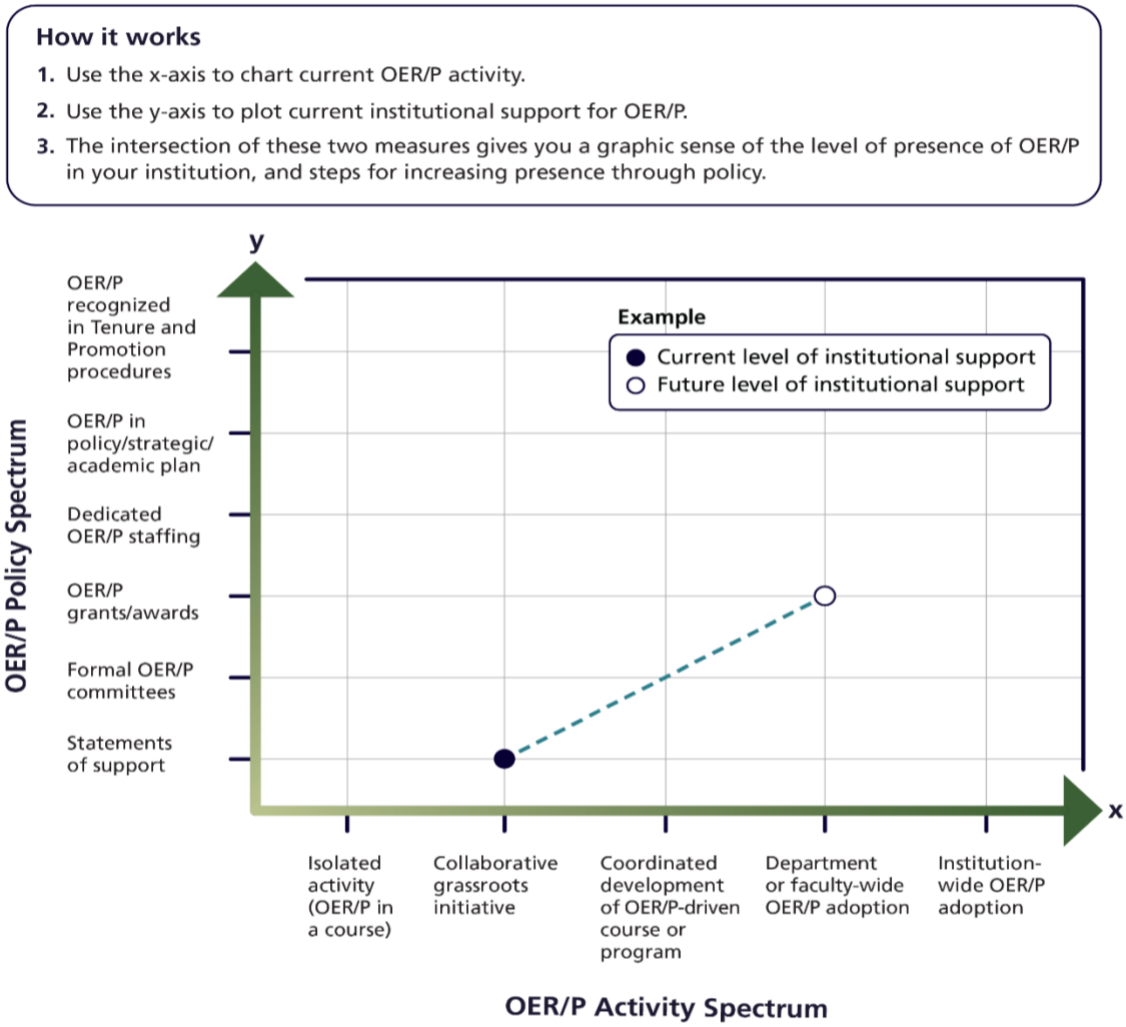

Figure 2 : Outil de diagnostic pour l'analyse des politiques d'éducation ouverte. Photo : Skidmore, J. (2019). Analyse de la conjoncture de l'éducation ouverte : un outil de diagnostic institutionnel. Extrait de https://www.ecampusontario.ca/publications-reports/CC-BY-SA

Le rôle d'eCampusOntario

eCampusOntario peut jouer un rôle central dans l'élaboration de la politique sur les R/PEO dans les collèges et universités de l'Ontario. Sa vaste expertise, sa connaissance du milieu de l'éducation ouverte, ses liens avec tous les collèges et universités de l'Ontario et sa bibliothèque de ressources peuvent être utiles à tout établissement qui applique des politiques stratégiques.

Un autre rôle pour eCampusOntario consisterait à élaborer un atelier pour aider les établissements à lancer leurs activités du cadre stratégique. L'atelier pourrait utiliser divers outils, comme l'analyse de la conjoncture ci-devant, l'outil d'élaboration de politiques sur les REL de Coolidge et DeMarte (2016) et le *Working Group Guide* de Wright et Lambert (2019), pour animer un atelier qui présente la notion globale des REL dans le contexte local de l'établissement.

Conclusion

Le rapport aborde les questions suivantes et/ou tire les conclusions suivantes :

- Certains des principaux obstacles à la pratique de l'éducation ouverte, comme le manque de reconnaissance professionnelle, ne peuvent être correctement surmontés que par la politique institutionnelle.
- Compte tenu de l'évolution rapide de l'industrie de l'édition de manuels scolaires, de solides politiques de soutien institutionnel pour les ressources éducatives libres protégeront les étudiants et les chargés de cours contre les pratiques d'édition qui ne servent pas les meilleurs intérêts de l'enseignement et de l'apprentissage.
- L'élaboration des politiques sur les R/PEO devrait être guidée par une approche « penser globalement, agir localement ».
- L'élaboration de politiques n'est pas seulement un processus décisionnel descendant, mais plutôt un dialogue que les membres des établissements peuvent influencer et diriger.
- eCampusOntario peut jouer un rôle essentiel en facilitant l'élaboration de politiques alternatives dans les collèges et universités de l'Ontario.
- Un outil de diagnostic de l'éducation ouverte peut aider les établissements à effectuer une analyse contextuelle de la place des R/PEO dans l'écosystème d'enseignement et d'apprentissage de l'établissement.

Références

Toutes les ressources ont été consultées en 2019.

Algonquin College. (2019). Estimated costs. Obtenu à l'adresse https://www.algonquincollege.com/future-students/estimated-costs/.

Allen, N. et Shockey, N. (2014). Open educational resources and public policy: overview and opportunities. In Proceedings of OpenCourseWare Consortium Global 2014: Open Education for a Multicultural World. https://conference.oeconsortium.org/2014/wp-content/uploads/2014/02/Paper_59-Policy.pdf.

Bilges, D. C. (2013). Faculty perceptions of the benefits and costs of participation in OpenCourseWare and their sense of institutional sustainability. (Thèse de doctorat, Dowling College, 2013). ProQuest Dissertations Publishing, 2013, 3573870. http://search.proquest.com/eric/docview/1449138463/abstract/F55FEF58C5E246A7PQ/1.

BCcampus (2019). Canada OER Group—2019 Update. https://bccampus.ca/2019/02/19/canada-oer-group-2019-update/.

Colvard, N. B., Watson, C. E., et Park, H. (2018). The impact of open educational resources on various student success metrics. *International Journal of Teaching and Learning in Higher Education*, *30,* 262–276.

Coolidge, A. et DeMarte, D. (2016). Outil d'élaboration de politiques sur les REL. Obtenu à l'adresse https://policy.lumenlearning.com/.

Corrall, S. et Pinfield, S. (2014). Coherence of "open" initiatives in higher education and research: framing a policy agenda. Compte rendu IConference 2014 (pp. 293–313). doi:10.9776/14085.

eCampusOntario. (27 novembre 2018). *Webinaire nº 4 : Obstacles stratégiques à l'éducation ouverte en Ontario.* [fichier vidéo]. Obtenu à l'adresse https://www.youtube.com/watch?v=pBFsMDjjIyk.

Fischer, L., Hilton, J., Robinson, T. et Wiley D. (2015). A multi-institutional study of the impact of open textbook adoption on the learning outcomes of post-secondary students. *Journal of Computing in Higher Education*, *27*, 159–172. doi:10.1007/s12528-015-9101-x.

Florida Virtual Campus. (2012). 2012 faculty and administrator open educational resources survey. Tallahassee, Floride.

George Brown College. (2019). How much will college cost? Obtenu à l'adresse https://www.georgebrown.ca/how_much_will_college_cost.aspx

Hayman, Jenni. (2018). *Awareness and use of open educational resources (OER) in Ontario: A preliminary study of post-secondary educator perspectives*. Toronto, Ontario: eCampusOntario. Obtenu à l'adresse https://www.ecampusontario.ca/wp-content/uploads/2018/10/eCampusOntario_September2018_ResearchReport.pdf.

Hilton, J., Gaudet, D., Clark, P. et Robinson, J. (2013). The adoption of open educational resources by one community college math department. *The International Review of Research in Open and Distributed Learning*, *14,* 37−50. doi:10.19173/irrodl.v14i4.1523.

Hocevar, Casarina. (2017). *Challenges and opportunities: open educational resources (OERs) at McGill University*. Montréal, Québec: Student Society of McGill University. Obtenu à l'adresse https://ua.ssmu.ca/wp-content/uploads/2017/05/OER_Final_Report_April_28_2017.pdf.

Jhangiani, R., Pitt, R., Hendricks, C., Key, J. et Lalonde, C. (2016). *Exploring faculty use of OERs at BC post-secondary institutions*. Victoria, C.-B. : BCcampus. Obtenu à l'adresse https://bccampus.ca/files/2016/01/BCFacultyUseOfOER_final.pdf.

Johnston, R. (22 février 2019). University students saved $177 million in 2018 using OpenStax OER. Obtenu à l'adresse https://edscoop.com/university-students-saved-177-million-in-2018-using-openstax-oer/.

Kelt, M. (10 novembre 2017). Building an OER (open educational resources) Policy [Billet d'un blogue]. Obtenu à l'adresse https://wonkhe.com/blogs/building-an-oer-open-educational-resources-policy/.

Kwantlen Polytechnic University. (2014). *Kwantlen Polytechnic University Academic Plan 2018*. Obtenu à l'adresse https://www.kpu.ca/sites/default/files/Provost%20and%20VP%20Academic/AcademicPlan-Vision2018_booklet_single_web.pdf

Lambert, S. R. (2018). Changing our (dis)course: A distinctive social justice aligned definition of open education. *Journal of Learning for Development*, *5,* 225–244.

McGreal, R. (2012). The need for open educational resources for ubiquitous learning. *2012 IEEE International Conference on Pervasive Computing and Communications Workshops*, 679–84. Obtenu ici doi:10.1109/PerComW.2012.6197600.

McKenzie, L. (19 décembre 2017). More faculty members are using OER, survey finds. *Inside Higher Education*. Obtenu à l'adresse https://www.insidehighered.com/news/2017/12/19/more-faculty-members-are-using-oer-survey-finds.

Meinke, B. (20 novembre 2018). Textbook Cost Zero Marking Coming to UH Course Listings. Obtenu à l'adresse http://oer.hawaii.edu/txt0-marking/.

Melendez, S. (28 juillet 2017). Big publishing wants to co-opt the open textbook revolution. *Fast Company*. Obtenu à l'adresse https://www.fastcompany.com/40432973/how-academic-publishers-are-looking-to-get-in-on-the-open-textbook-revolution.

Ontario Council of University Libraries. (2017). *Open educational resources white paper*. Toronto, Ontario: Auteur. (Item 02.12.01). Obtenu à l'adresse https://ocul.on.ca/sites/default/files/2017-11-17%20no.%2002.12.01.%20OER%20white%20paper%20for%20Directors%20Nov%202017.pdf.

Plotkin, H. (2010). *Free to learn: An open educational resources policy development guidebook for community college governance officials*. San Francisco, CA: Creative Commons. https://wiki.creativecommons.org/images/6/67/FreetoLearnGuide.pdf.

Ryerson University. (2019). Annual student expenses. Obtenu à l'adresse https://www.ryerson.ca/about/data/g-expenses/

Seaman, J. E. et Seaman, J. (2017). *Opening the textbook: Educational resources in U.S. higher education, 2017*. Oakland, CA: Babson Survey Research Group. Obtenu à l'adresse https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED582411.pdf

Seaman, J. E. et Seaman, J. (2018). *Freeing the Textbook: Educational Resources in U.S. Higher Education, 2018*. Oakland, CA: Babson Survey Research Group. Obtenu à l'adresse https://jwel.mit.edu/assets/document/freeing-textbook-educational-resources-us-higher-education-2018

Southern Alberta Institute of Technology. (2017). Big thinking, applied. Calgary, Alberta: SAIT. Obtenu à l'adresse https://www.sait.ca/documents/About%20SAIT/Who%20We%20Are/Publications/sait-applied-education-plan.pdf.

Southern Alberta Institute of Technology. (2018). Procedure AC2.21.1. Open Educational Resources. Calgary, Alberta: SAIT. Obtenu à l'adresse http://www.sait.ca/Documents/About%20SAIT/Administration/Policies%20and%20Procedures/AC.2.21.1%20Open%20Educational%20Resources.pdf.

Texas Higher Education Coordinating Board. (2014). *A study on open educational resources and their potential for use at Texas colleges and universities*. Austin, TX: Auteur. Obtenu à l'adresse http://www.thecb.state.tx.us/reports/PDF/6377.PDF?CFID=92780188&CFTOKEN=90113460.

Tidewater Community College. (2016). Policy 2108—Use of Open Educational Resources. Virginia: Auteur. https://www.tcc.edu/uploads/pdf/policies/tcc-policy-2108.pdf.

Tillinghast, B. (14 mars 2017). *University of Hawaii at Manoa student textbook survey*. Honolulu, HI: Rapport, 14 mars 2017. Obtenu à l'adresse http://scholarspace.manoa.hawaii.edu/handle/10125/48545.

UNESCO. (2013). What are open educational resources? Obtenu à l'adresse http://www.unesco.org/new/en/communication-and-information/access-to-knowledge/open-educational-resources/what-are-open-educational-resources-oers.

University of British Columbia. (2018a). *Guide to reappointment, promotion and tenure procedures at UBC*. Vancouver, C.-B. : UBC. Obtenu à l'adresse http://www.hr.ubc.ca/faculty-relations/files/SAC-Guide.pdf.

University of British Columbia. (2018b). *Shaping UBC's next century: Strategic Plan: 2018–2028.* Vancouver, C.-B. : UBC. Obtenu à l'adresse https://strategicplan.ubc.ca.

University of Toronto. (2018). Common University Data Ontario 2018. Toronto, Ontario: Auteur. Obtenu à l'adresse https://data.utoronto.ca/reports/cou/cudo2018/

University of Waterloo. (2000). Policy 73—Intellectual property rights. Waterloo, Ontario: Auteur. Obtenu à l'adresse https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-73-intellectual-property-rights.

University of Waterloo. (n.d.). First-year tuition and financial aid. Waterloo, Ontario: Auteur. Obtenu à l'adresse https://uwaterloo.ca/future-students/financing/tuition.

Western University. (2019). First-year tuition fees and living expenses for international students. London, Ontario: Auteur. Obtenu à l'adresse https://welcome.uwo.ca/international/finances/tuition_fees_and_living_expenses.html

Wright, L. et Lambert K. (2019). *Working Group Guide*. Victoria, C.-B. : BCcampus. Obtenu à l'adresse https://opentextbc.ca/workinggroupguide/.

Collaborateurs

Les intervenants suivants ont fourni des renseignements généraux sur l'état de la politique relative aux REL dans les universités et les collèges nord-américains. Les collaborateurs potentiels ont été sélectionnés par suite de l'examen de la documentation et de l'analyse des initiatives institutionnelles sur les plans et les résultats des opérations des établissements menées à la fin de 2018 et au début de 2019. Les entrevues ont été menées en janvier et février 2019 au moyen d'une plateforme de communication en ligne. Les pratiques éthiques habituelles ont été observées, notamment le droit des collaborateurs d'annuler leur participation en tout temps et la garantie de l'anonymat.

1. Directeur de l'enseignement et de l'apprentissage ouverts dans une université d'État américaine
2. Gestionnaire principal d'un consortium canadien d'éducation ouverte
3. Vice-président d'une association américaine pour l'enseignement supérieur
4. Président d'un campus d'une université américaine
5. Spécialiste du développement de l'éducation dans une université canadienne
6. Bibliothécaire en apprentissage en ligne dans un collège technique canadien
7. Développeur de contenu éducationnel dans une université canadienne
8. Vice-président d'une association provinciale d'étudiants universitaires
9. Bibliothécaire dans un collège communautaire américain
10. Bibliothécaire dans un collège de l'Ontario
11. Bibliothécaire dans une université de l'Ontario
12. Professeur universitaire canadien
13. Vice-président d'une association d'étudiants universitaires de l'Ontario
14. Vice-président de l'enseignement et de l'apprentissage dans une université canadienne
15. Gestionnaire du matériel de cours dans une librairie universitaire de l'Ontario

16. Doyen associé d'une université canadienne
17. Stratège en éducation ouverte d'une université canadienne

Recommandations des collaborateurs

La plupart des collaborateurs ont formulé un certain nombre de suggestions valables, dont bon nombre ont été intégrées au présent rapport. Voici un bref résumé de leurs idées.

Directeur de l'enseignement et de l'apprentissage ouverts dans une université d'État américaine :

- Avoir une définition souple des REL/un cours sur les REL entre les établissements qui permettra à chaque établissement de répondre à ses besoins (en suivant l'exemple de SUNY avec sa définition d'un cours sur les REL).
- Établir un bon réseau de leadership et de soutien en matière de REL pour la mise en œuvre des REL dans les campus de l'Ontario (comme ce que SUNY OER Services offre aux établissements du système).
- Favoriser le dialogue avec les professeurs et entre eux au sujet des REL.
- S'allier à des intervenants importants, en particulier les bibliothèques et la gouvernance étudiante.

Gestionnaire principal d'un consortium canadien d'éducation ouverte :

- Évaluer la culture institutionnelle (p. ex., si un établissement a un fort syndicat d'associations de professeurs, il est important que l'association de professeurs et le syndicat participent au dialogue dès le début).
- Déterminer les parties prenantes à la rédaction d'une politique d'éducation ouverte et se réunir en tant qu'établissement pour créer une politique qui profitera à tous; il ne suffit pas qu'une seule unité dirige l'élaboration de politiques ouvertes.
- Avoir un bon plan de communication qui est transparent, accessible à tous les employés de l'établissement et dont le texte est semblable dans l'ensemble du groupe d'intervenants pour éviter un message alambiqué.

Vice-président d'une association américaine pour l'enseignement supérieur :

- Évaluer la culture institutionnelle, en particulier en ce qui concerne la liberté académique, avant d'élaborer une politique d'éducation ouverte descendante.
- Ajuster le processus de permanence et d'avancement pour inclure la participation aux REL comme récompense pour le corps professoral.
- Élaborer une politique pour encourager les nouveaux professeurs, les professeurs à temps partiel ou même les chargés de cours à utiliser les REL (p. ex., lorsqu'ils enseignent des cours généraux de première ou de deuxième année). Cette politique pourrait même influencer les descriptions de travail (p. ex., en exigeant que les chargés de cours utilisent les REL dans leurs cours). Utilisez toutefois un langage permissif qui permet au corps professoral de s'opposer à l'utilisation des REL (p. ex., en cas de problèmes de qualité ou de manque de disponibilité des REL pour un cours particulier).

Spécialiste du développement de l'éducation dans une université canadienne :

- Demander aux professeurs de se faire les champions des REL et récompenser le travail ouvert pour inciter plus de professeurs à travailler avec les REL.
- Établir un langage affirmatif sur l'utilisation des REL dans les procédures de permanence et d'avancement au lieu de l'acceptation passive de l'éducation ouverte.
- Demeurer à l'avant-garde des pratiques des éditeurs en prêtant attention à ce que les éditeurs disent que sera leur orientation future et aussi aux tendances des prix des manuels et des documents connexes.
- [Sur la promotion de l'ouverture dans les plans stratégiques et d'autres engagements des universités] Promouvoir la compréhension des licences de droits d'auteur (p. ex., licences Creative Commons) chez les étudiants sans nécessairement mentionner explicitement l'ouverture; cela devient alors une bonne occasion d'introduire la pédagogie ouverte dans le dialogue.

Bibliothécaire en apprentissage en ligne dans un collège technique canadien :

- Faire participer le corps professoral et les étudiants à l'élaboration des politiques.
- Mener des enquêtes sur les attitudes à l'égard des REL afin d'obtenir des données institutionnelles locales qui pourront ensuite être utilisées pour convaincre les parties prenantes.
- Avoir une politique sur les REL pour répondre aux préoccupations du corps professoral concernant le temps et les efforts nécessaires à l'adoption et à la création des REL (p. ex., au moyen d'un montant en dollars ou d'un autre type de processus de soutien).
- Établir le financement des travaux qui doivent être effectués sur les REL (gestion, évaluation, tenue de dossiers, etc.) au moyen d'allocations aux étudiants ou au corps professoral.
- Établir le financement de la technologie entourant les REL (référentiels, logiciels de publication et de production, etc.).

Développeur de contenu éducationnel dans une université canadienne :

- Collaborer avec les intervenants de l'ensemble de l'établissement sur l'éducation ouverte pour faire participer toutes les parties.
- Demander aux établissements de collaborer les uns avec les autres (p. ex., dans le contexte de l'Ontario, créer une communauté de pratique qui se réunit régulièrement et où les membres s'informent mutuellement sur leurs projets).
- Mieux communiquer les besoins des établissements au gouvernement provincial et exercer des pressions pour l'adoption de politiques à l'échelle de la province.

Vice-président d'une association provinciale d'étudiants universitaires :

- Demander aux associations étudiantes de faire connaître les REL aux étudiants parce qu'ils ne demanderont ces ressources que s'ils les connaissent; cela augmentera la pression sur les universités pour qu'elles accélèrent l'adoption des REL.
- Établir des subventions ou des bourses pour les professeurs intéressés par l'ouverture afin de faire contrepoids à l'aspect laborieux de l'adoption ou du développement de REL.

- En général, accroître le niveau de sensibilisation et de soutien pour les personnes intéressées par les REL au moyen de l'appui simultané du gouvernement provincial.

Bibliothécaire dans un collège communautaire américain :

- Inclure le plus grand nombre possible de membres du corps professoral et d'intervenants dans le processus de mise en œuvre des politiques d'éducation ouverte.
- Faire de la mise en œuvre des politiques d'éducation ouverte un processus à l'échelle de l'établissement et non un processus obligatoire descendant.

Bibliothécaire dans un collège de l'Ontario :

- Établir une politique sur la propriété intellectuelle dans tous les collèges de l'Ontario.
- Après la grève de l'automne 2017 dans les collèges de l'Ontario, l'une des recommandations de l'arbitrage a été la création d'un groupe de travail sur des questions comme la PI et la charge de travail. Le gouvernement actuel a démantelé le groupe de travail, mais si les renseignements qu'il a recueillis étaient disponibles, cela aiderait les professeurs des collèges à élaborer une politique de PI qui appuierait les REL.

Bibliothécaire dans une université de l'Ontario :

- Motiver plutôt que mandater; faire un effort pour faire évoluer la culture institutionnelle vers l'adoption des REL plutôt qu'au moyen d'une politique descendante qui impose l'utilisation des REL (qui serait perçue par le corps professoral comme une violation de la liberté académique).
- Coordonner les efforts d'éducation ouverte dans l'ensemble d'un établissement, en particulier les efforts de base dans les facultés.
- Sachant que eCampusOntario s'intéresse à l'infrastructure, tirer parti des efforts coordonnés d'éducation ouverte dans les établissements (p. ex., en travaillant avec les bibliothèques sur des plateformes de manuels électroniques comme Pressbooks).
- Établir un lien entre les activités d'éducation ouverte et les efforts de politique publique, ainsi qu'avec le mouvement ouvert de façon plus générale, afin d'éviter les initiatives distinctes et de comprendre qu'elles sont toutes des manifestations dans le même environnement numérique.

Professeur universitaire canadien :

- Établir des politiques précises assorties de procédures pour la mise en œuvre des REL et du libre accès plutôt que des politiques générales sur les REL. Éviter les politiques sur la pédagogie ouverte, qui pourraient être interprétées comme une atteinte à la liberté académique et ainsi mettre fin aux initiatives.
- Faire en sorte que les établissements tirent pleinement parti du personnel expérimenté d'eCampusOntario pour les aider à intégrer les PEO tout en établissant des partenariats avec d'autres établissements à l'intérieur et à l'extérieur de la province.
- Mettre l'accent sur l'action d'abord et la création de politiques ensuite, puisque l'utilité des politiques ne vient que si elles appuient des mesures concrètes.
- Partager le matériel de cours sur les REL, ce qui peut aider à réduire les coûts et à améliorer la qualité du contenu des cours.

- Il faut que toute politique sur les REL précise clairement une licence commune comme exigence pour éviter les restrictions qui viennent avec des licences différentes.

Vice-président d'une association d'étudiants universitaires de l'Ontario :

- Encourager davantage le corps professoral et les étudiants à utiliser les REL.
- Recueillir de l'information sur l'expérience des utilisateurs et le succès des initiatives de REL, surtout dans le contexte ontarien.

Gestionnaire du matériel de cours dans une librairie universitaire de l'Ontario :

- Faire en sorte que les établissements continuent de s'aligner sur le Cadre stratégique de l'Ontario pour la différenciation du système d'éducation postsecondaire afin d'ouvrir davantage de possibilités pour les PEO.
- Comme l'exigent les *Tuition Fee Framework and Ancillary Fee Guidelines for Publicly-Assisted Universities* de l'Ontario, les établissements ont la responsabilité de défendre les intérêts des étudiants lorsqu'ils attribuent des ressources d'apprentissage numériques à des tiers liées aux évaluations et devraient avoir des lignes directrices ou des politiques claires concernant l'adoption ou l'utilisation de ces types de ressources.
- Exiger que les cours offrent aux étudiants la possibilité d'utiliser les produits d'apprentissage numériques d'origine.
- Soutenir la création de cours en ligne, ouverts ou peu coûteux, tant en Ontario qu'au niveau fédéral.

Doyen associé d'une université canadienne :

- Harmoniser l'énergie ascendante des membres du corps professoral avec l'intérêt administratif descendant pour la rentabilité.
- Dans le cas des initiatives de REL à l'échelle du département ou de l'université, permettre à l'établissement de détenir la PI pour faciliter la coordination et la mise en œuvre.

Stratège en éducation ouverte d'une université canadienne :

- Soutenir le dialogue avec les intervenants, comme l'administration et les décideurs, en mode ascendant comme descendant.
- Établir le financement pour l'utilisation, l'intégration et la création de REL au niveau individuel (cours) et à un niveau supérieur (p. ex., diplômes de cours sans frais de manuels scolaires).
- Intégrer les REL aux procédures de permanence et d'avancement.
- Mettre le coût des ressources du cours à la disposition des étudiants afin qu'ils puissent prendre une décision éclairée et/ou utiliser les REL offertes par un chargé de cours dans un cours accessible au public (p. ex., Université d'Hawaï).
- Réunir tous les intervenants (p. ex., par l'entremise d'un groupe de travail local).